

La corruption du régime Kabila vue de l'intérieur

Jean-Jacques Lumumba, ex-employé d'une banque proche de la famille Kabila, dénonce des pratiques de corruption dans l'entourage du président. Il a confié au « Soir » de nombreux documents compromettants.

La perspective d'un report des élections inquiète et révolte beaucoup de jeunes Congolais. D'ici la fin décembre, les manifestations risquent de se multiplier. A l'intérieur du système aussi, de jeunes diplômés sont témoins d'irrégularités, en particulier au sein de la Commission électorale indépendante (Ceni) qui assure ne pas avoir les moyens d'organiser en temps voulu les élections promises.

Jean-Jacques Lumumba, chef du département des engagements à la BGFI, une banque de Kinshasa proche de la famille Kabila, au lieu de couvrir des opérations douteuses, a préféré claquer la porte. Il s'est présenté à la rédaction du *Soir* chargé de lourds dossiers, impliquant la banque BGFI, dont le directeur n'est autre qu'un ami d'enfance du chef de l'Etat.

Il nous a confié des documents compromettants pour la Banque nationale du Congo, pour une société d'importation de produits alimentaires dirigée elle aussi par

un proche du président Kabila. Et surtout, il nous a donné les preuves d'opérations douteuses au détriment de la Commission électorale indépendante. Cette dernière a obtenu un crédit de 25 millions de dollars auprès de la BGFI Bank alors qu'elle disposait de plus de 55 millions sur un compte parallèle.

Sur le crédit de 25 millions, la BGFI Bank a prélevé en cinq mois près de trois millions de dollars d'intérêts et commissions diverses.

De plus, le chef des engagements de BGFI nous a confié des extraits de compte illustrant de multiples retraits douteux, allant parfois jusqu'à 1,5 million de dollars. Des chèques non justifiés qui se succèdent à un rythme infernal.

Où va cet argent ? « *Il s'agit de détournement de fonds publics* », selon Lumumba. Le résultat est clair : tout ceci conduit à un appauvrissement de la Ceni... qui invoque pourtant le manque de moyens pour ne pas organiser les scrutins prévus. ■

« Ce que je voyais filer, c'est l'argent du peuple »

- Un ex-employé d'une banque congolaise dénonce, documents à l'appui, des pratiques de corruption.
- Il mouille des proches du président Kabila.

Barbe bien taillée, manteau de pluie, le Congolais de haute taille qui franchit les portes du *Soir* voici quelques jours semble courtois, sinon inoffensif. Cependant, dans sa serviette de cuir, c'est une bombe qu'il transporte et qu'il dégoupille avec des gestes tranquilles et assurés : des documents qui démontrent des malversations et des détournements de fonds commis par d'éminents membres de la « galaxie Kabila », des membres de la famille ou des proches du chef de l'Etat, jusqu'à présent considérés comme intouchables.

Notre interlocuteur commence par se présenter, par expliquer ses motivations. Son nom déjà est tout un programme : « Je m'appelle Jean-Jacques Lumumba, fils de Louise Lumumba, une nièce de Patrice. Mon grand-père en ligne directe était le jeune frère de Patrice, Louis Richard, mais je considère le Premier ministre, assassiné en janvier 1961, comme mon véritable grand-père, ma référence. Jamais je n'ai fait de politique, cela ne m'intéresse pas. Moi, je suis un banquier. Après des études d'économie à Kinshasa, j'ai entamé un MBA (Master of business) en France et au début de cette année, j'ai été promu à la banque BGFI, comme chef de département des engagements. » BGFI Bank est l'une des principales banques du Congo, partiellement détenue par la famille présidentielle. Détail croustillant : à Kinshasa, le patron de la BGFI s'appelle Francis Selemani Mtwale... un

« membre de la famille » du président Kabila, qui fait partie de son cercle rapproché (lire ci-contre).

Des menaces de mort

Au poste qu'il occupe, Jean-Jacques Lumumba voit passer de bien douteuses opérations. Lorsqu'il se décide à communiquer son malaise au directeur, ce dernier lui répond avec violence : « *Il m'a quasiment menacé de mort, m'a enjoint de me* »

taire. » Le responsable des engagements fait alors profil bas mais, dans son for intérieur, l'indignation monte : « *Ce que je voyais filer, c'est l'argent du peuple, l'argent destiné à financer les élections et qui avait été déposé sur un compte par le gouvernement.* J'ai alors

pensé à mon grand-père, à son combat, à ses principes. J'ai 30 ans, je ne veux pas toute ma vie traîner le boulet d'avoir été complice de ces malversations... » Jean-Jacques Lumumba, discrètement, se met alors à photocopier les documents les plus parlants. Des documents, datés et signés, « *qui dévoilent le cœur du système de corruption qui gangrène la République démocratique du Congo* ». Et puis il prend l'avion pour l'Europe, le train pour Bruxelles et, sa liasse de feuillets dans une serviette

d'allure banale, il débarque au *Soir* en vérifiant bien s'il n'est pas suivi. Il assure, avant de dévoiler son butin : « *Vous pouvez me citer, j'ai pris ma décision. Aujourd'hui même, je démissionne.* »

Et d'exhiber une lettre adressée au directeur général de la banque, Francis Selemani Mtwale et au directeur général adjoint, Abdel Kader Diop, dans laquelle il conclut froidement : « *Fort de toutes ces basses manœuvres et dans le souci de préserver ma santé, mon intégrité, ma sécurité, ma réputation et surtout mon professionnalisme face à un environnement de travail jonché d'embûches placées volontairement par certains, je dépose ce jour ma démission au sein de la BGFI Bank RDC SA sans préavis, pour faute lourde de l'employeur et je reste dans l'attente de mon attestation de fin de service.* »

S'adressant à nous, il lance, comme par défi : « *Tous les documents sont là, authentiques, vous pouvez me citer...* »

Prudence oblige, durant des jours, nous avons pris la peine de faire expertiser le dossier par des spécialistes indépendants, de bons connaisseurs du Congo. La conclusion fut unanime : « *L'authenticité des documents ne fait aucun doute. C'est explosif, c'est du béton...* » ■

**COLETTE BRAECKMAN
XAVIER COUNASSE**

BGFI BANK**La banque des chefs**

Premier groupe bancaire de la zone Cemac (Afrique centrale), la BGFI compte 1.800 employés dans dix pays africains. La maison mère, basée au Gabon, est principalement aux mains de la famille du président Ali Bongo. Honorablement connue sur le marché, la BGFI Bank affiche de bons résultats : un bénéfice net consolidé de 45,73 millions d'euros en 2015, en progression de 24 %. En République démocratique du Congo, la banque est connue comme étant la préférée de la famille Kabila. Son capital social est de 25 millions de dollars, détenu à 60 % par la maison mère. Les 40 % restants (100.000 actions pour une valeur de 10 millions de dollars) appartiennent à la jeune sœur du chef de l'Etat congolais, M^{me} Mteyu Gloria.

Au sein du conseil d'administration, on retrouve Pascal Kinduelo Lumbu (ancien directeur de la BIC) et Francis Selemani Mtwale, également directeur de la banque, qui se considère comme membre de la famille du chef de l'Etat.

C.B. ET X.C.

DOCUMENTS

De louches retraits

Ci-contre, un extrait d'un rapport d'audit de BGFI Bank réalisé par PwC, qui illustre parfaitement l'opacité de certains paiements réalisés par la banque. Bizarrement, ce paragraphe aurait disparu du rapport final de PwC.

En dessous, un extrait des mouvements sur l'un des comptes de la Ceni, sur lequel on observe d'étranges retraits par chèque. Bizarrement toujours, les montants retirés sont particulièrement arrondis, avec au minimum cinq zéros à la suite.

RETRAIT EFFECTUE PAR MME KIBANGO MUJINGA DORIS		
Chèque n° 00686272		
RET.DEV.CHMME KIBANGO MUJINGA	350.000,00	✓
RETRAIT EFFECTUE PAR : MME KIBANGO MUJINGA DORIS		
Chèque n° 00686272		
AGIOS DU 30/04/16 AU 31/05/16	9.808,89	
RET.DEV. 26100	2.032,32	
Retrait effectué par MME LENG		
UPUNGU CHRISTELLE		
Chèque n° 00686360		
RET.DEV.CHMME LENG UPUNGU CHR	700.000,00	✓
RETRAIT EFFECTUE PAR : MME LENG UPUNGU CHRISTELLE		
Chèque n° 00686360		
RET.DEV. 26100	4.352,32	
Retrait effectué par MME LENG		
CHRISTELLE		
Chèque n° 00186989		
RET.DEV.CHMME LENG CHRISTELLE	1.500.000,00	✓
RETRAIT EFFECTUE PAR : MME LENG CHRISTELLE		
Chèque n° 00186989		
FRAIS EXTRAIT DE COMPTE	1,16	
DEMANDE DE CHEQUIER	69,60	
VIR.RECU NIVELLEMENT		
Virement émis par : COMMISSION		
ELECTORALE NAT. IND		
Motif : NIVELLEMENT		
RET.DEV. 26100	3.090,82	
Retrait effectué par MME		
CLAIRE KISULA		
Chèque n° 00656943		
RET.DEV.CHMME CLAIRE KISULA	1.065.000,00	✓



4. Honoraires payés aux apporteurs d'affaires de FC 1,5 milliards non appuyés par une documentation probante

Les comptes des charges au 31 décembre 2015 comprennent des honoraires d'un montant d'environ FC 1,5 milliard payés dans le cadre des rémunérations aux apporteurs d'affaires. Les différents paiements sont payés à travers l'Avocat Conseil sans qu'il soit possible de retracer les bénéficiaires ultimes des montants payés et la base de leur calcul. De ce fait nous pensons qu'un redressement fiscal éventuel pourrait occasionner une charge supplémentaire de quelques 35% de ce montant majorée des pénalités réglementaires.

MARCHÉ ÉLECTORAL

Gemalto, rival de Zetes

Pour préparer les prochaines élections, c'est une société française, Gemalto, qui a emporté le marché de la fourniture de kits d'enrôlement. La décision prise le 10 février 2016 écarte ainsi la société belge Zetes, qui avait fourni le matériel électoral pour les deux élections précédentes, en 2006 et 2011. La société belge, qui a fait appel de cette décision, n'a cependant pas tout perdu ; si elle n'interviendra pas dans les opérations électorales, elle s'est vue confier le juteux marché des passeports.

Pour le quotidien de Kinshasa *Le Potentiel*, la société française Gemalto serait totalement en phase avec la majorité présidentielle. Le quotidien donne les précisions suivantes : « *Inscrits totalement dans la logique du glissement du calendrier électoral, les animateurs de la Ceni ont "volontairement" omis d'inscrire dans l'appel d'offres que les données de base de Zetes pouvaient être prises en compte.* » Ces données avaient servi de base pour les élections de 2006 et de 2011, les prendre en compte aurait donc permis à Gemalto de ne pas partir de zéro. « *Pour rendre plus élastiques les opérations d'enrôlement des électeurs,*

la Ceni a ignoré en toute connaissance de cause les données de Zetes, rendant ainsi inéluctable le report des élections », écrit *Le Potentiel*.

C'est en janvier dernier que la partie se serait jouée entre Gemalto et le pouvoir congolais, lorsque l'influent sénateur She Okitundu, membre de la majorité présidentielle, se serait rendu à Paris pour jouer les intermédiaires, se substituant ainsi à la Ceni. La société française Gemalto, qui s'est vue confier l'élaboration du fichier électoral, n'est pas une inconnue en Afrique : au Gabon, ce leader de la sécurité numérique a été désigné par le pouvoir d'Ali Bongo pour établir, en 2011, des fichiers électoraux sur une base biométrique.

Selon une étude d'un analyste proche de l'opposition gabonaise et publiée par *Le Potentiel*, le nombre d'électeurs inscrits dans 59 localités du Gabon s'était avéré supérieur à la population locale. Au Gabon, tous les éléments de la contestation des élections étaient donc en place bien avant la date du scrutin qui donna la victoire au président sortant, Ali Bongo, un ami personnel du président Kabila...

C.B.

Des révélations en plein cœur de la galaxie Kabila

Chaque semaine ou presque apparaissent de nouveaux rapports, aussi accablants les uns que les autres, sur la République démocratique du Congo, devenue le terrain d'investigation favori de certaines ONG spécialisées.

Les révélations que nous publions sont bien différentes de cette sollicitude internationale parfois équivoque : elles émanent d'un citoyen congolais, professionnellement très qualifié sans doute, mais « lambda » sur le plan politique, formé uniquement par le souvenir de son

grand-père. Un citoyen indigné par des abus de pouvoir commis par des proches du chef de l'État.

Sans doute y a-t-il pire, plus cruel, plus lourd, mais comme le dit le vieil adage, « *la femme de César doit être irréprochable* ». Et donc aussi son frère, sa sœur, son ami.

Or, dans ce cas-ci, nous voilà au cœur des relations affectives et familiales d'un homme qui assurait jadis « *qu'il n'avait pas quinze Congolais auxquels il pouvait accorder sa confiance* ». Le petit réseau de parents et

d'amis dont il est question représente effectivement des personnalités qui relèvent d'un autre ordre : toutes sont issues des années d'exil en Tanzanie auxquelles le jeune Joseph Kabila, (25 ans) n'échappa qu'en 1996, lorsque son père, Laurent-Désiré Kabila, devint le porte-parole puis le chef d'un mouvement armé qui, parti du Kivu en octobre 1996, atteignit Kinshasa sept mois plus tard, chassant le président Mobutu après 32 ans de règne.

Le jeune frère Zoé, la sœur cadette Gloria partagèrent l'en-

fance de l'actuel chef de l'État, lorsque la famille Kabila fut obligée de s'exiler en Tanzanie, après avoir « tenu » durant des années dans la « zone rouge » de Hewa Bora, le maquis que Laurent Désiré Kabila avait créé et maintenu sur les rives du lac Tanganyika.

Francis Selemani Mtwale appartient lui aussi à ce petit cercle soudé par l'exil, la pauvreté, le combat politique : son

père était Adrien Kanambe, le plus proche ami de Laurent Désiré Kabila, un militant du PRP

(parti pour la révolution populaire). Après sa disparition, les enfants des deux familles grandirent ensemble en Tanzanie, et aujourd'hui encore Francis Selemani, qui a étudié l'économie

à l'Université Harvard, se considère comme un membre de la famille Kabila.

Bien qu'originnaire du Katanga, Albert Yuma n'est, lui, pas un véritable membre de la « famille » Kabila.

Mais il est certainement très proche du chef de l'Etat, et cela pour plusieurs raisons : la première c'est que cet homme puissant, à la tête de diverses entreprises congolaises, est l'un des argentiers du pouvoir en

place. La deuxième est plus idéologique : Albert Yuma est aussi un « souverainiste » qui défend les choix idéologiques et économiques du Congo de Kabila. ■

C.B. et X.C.

Qui a siphonné les caisses électorales ?

Le dossier le plus explosif qu'a étalé sur la table Jean-Jacques Lumumba, c'est celui de la Ceni. Au Congo, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) est chargée d'organiser les élections. Une tâche gigantesque, vu la taille du pays. Mais les dirigeants de la Ceni assurent depuis des mois que les financements font défaut, entre autres parce que la communauté internationale, faute de calendrier clair, n'a pas payé les sommes promises. Et il est désormais confirmé qu'il sera impossible d'organiser les scrutins aux dates prévues (avant le 19 décembre 2016). Or il apparaît que le gouvernement congolais a déjà versé des fonds destinés à financer l'achat de matériel électoral. Depuis janvier 2016, la Ceni a reçu six versements du Trésor pour un total de 55 millions de dollars, sur l'un de ses comptes logés à la BGFI. Si ce n'est un chèque d'un peu plus de 900.000 dollars retiré le 10 mai, rien n'a été dépensé sur ce compte. Fin septembre, au moment où s'arrêtent nos informations, il reste donc à la Ceni plus de 54 millions sur ce livret. Sauf que la Ceni joue un double jeu, avec un 2^e compte, également logé à la BGFI. Début mai 2016, il n'y avait pas un euro sur ce compte. Démarre alors

Francis Selemani
Mtwale. © D.R.

1

une drôle de combine. La Ceni, qui dispose pourtant de capitaux importants sur son autre compte, décide de s'endetter.

Elle ouvre un crédit de 25 millions de dollars, toujours chez BGFI. « Il est pour le moins imprudent dans le chef de la BGFI d'avoir prêté une somme aussi élevée. Au Congo, il est interdit aux banques de prêter des sommes dépassant 25 % de leurs fonds propres. Or avec 36 millions de fonds propres, la BGFI ne pouvait pas prêter plus de 9 millions. C'est une infraction à la règle prudentielle », commente un expert consulté par nos soins. Autre curiosité : alors qu'elle thésaurise sur son premier compte, ici, la Ceni liquide tout. Une partie via des

virements identifiés, vers la société française Gernalto par exemple (lire ci-contre). Mais on observe également de nombreux chèques inexpiqués : 350.000 dollars par-ci, 750.000 dollars par-là, 1,5 million de dollars la fois suivante. Entre mai et septembre 2016, la Ceni a procédé à des retraits par chèque pour un montant total de 7,5 millions de dollars ! À quoi ont servi ces chèques ? Aucune idée. Mais il flotte un parfum de corruption. « Ces retraits ont été faits alors que le client était blacklisté, ce qui aurait dû l'empêcher de bénéficier de tout service bancaire. La procédure a été outrepassée sciemment », dénonce Jean-Jacques Lumumba. Pour le prouver, il livre des mails, où un

cadre de la BGFI demande systématiquement de lever ces blocages au moment des retraits... pour les remettre juste après. Le patron de la Ceni, Corneille Nangaa, réfute : la Ceni n'est pas blacklistée. Mais Lumumba persiste, preuves à l'appui. Mais ce n'est pas tout. BGFI Bank se sert aussi allègrement. Sur le compte à découvert de la Ceni, la banque prélève en effet de généreux intérêts et commissions. Entre mai et septembre, ce sont près de 3 millions de dollars qui ont été prélevés par la banque. Or il aurait suffi à la Ceni d'éviter ce découvert en utilisant les millions de dollars qui sommeillent sur son autre compte, pour éviter ces frais inutiles. « C'est du détournement de fonds », gronde Lumumba, qui accuse le patron de la BGFI Bank, Francis Selemani, de s'en mettre plein les poches au passage.

Appelée à s'expliquer, la BGFI n'a pas répondu à nos sollicitations. Le patron de la Ceni s'est, lui, limité à un commentaire général. « Nous essayons de gérer au mieux le peu de ressources dont nous disposons. En outre, les opérations normales que nous pratiquons font l'objet d'un rapport présenté au Parlement. » Et sur les questions plus précises, c'est silence radio.

C.B. ET X.C.

C'est la Banque centrale qui régale

Parmi les documents fournis par Jean-Jacques Lumumba, on trouve des extraits de compte de la société Egal. « Il s'agit d'une société apparentée au chef de l'Etat, sous couvert de monsieur Albert Yuma », prétend Lumumba. Le nom du président Kabila n'apparaît pas dans les statuts de cette société anonyme, mais – au 31 décembre 2014 – le conseil d'administration était bien présidé par Albert Yuma, un proche du président. On y retrouve également Alain Wan et Marc Piedboeuf (un Belge).

Egal produit, stocke et transforme « des produits halieutiques, avicoles, caprins, bovins et divers autres produits vivriers », peut-on lire dans l'un des documents. En gros, cette société spécialisée dans l'alimentaire mise sur le poisson, la volaille, la chèvre et le bœuf. Constituée en octobre 2013, Egal a détrôné le groupe Damseaux.

Détail amusant : Egal semble être dans les bons papiers du fisc congolais. Ses produits de pêche maritime sont en effet reconnus « d'origine congolaise », ce qui leur permet d'éviter certaines taxes. Sauf qu'aucune mer ne borde le Congo. Qu'à cela ne tienne ! Même lorsque les poissons viennent de Namibie, Egal a obtenu le

fameux label d'origine congolaise. Ces produits sont donc exonérés de certaines taxes. Original.

Mais il y a plus surprenant. Le 29 novembre 2013, soit un mois après la constitution de la société, quatre versements ont atterri sur l'un des comptes de la société chez BGFI Bank. Montant total : 42,999 millions de

dollars. C'est l'expéditeur de ces versements qui interpelle : la Banque centrale du Congo. Motif du versement : « *Provision investissement* ».

Bref, c'est comme si la Banque nationale de Belgique versait 43 millions à une société privée. On nage dans l'illégalité. Selon les comptes d'Egal, ce montant n'a jamais été remboursé. Et il n'apparaît pas non plus dans le bilan comptable de la société. Curieux...

« Ce détournement a été fait avec la complicité du gouverneur de la Banque centrale du Congo à peine nommé », explique Lumumba. Ce gouverneur, c'est Deogratias Mutombo Mwana, nommé en mai 2013. Il nous a promis une réaction écrite... qui n'est jamais arrivée. Chez Egal, personne ne s'est montré plus bavard.

C.B. ET X.C.

2

Des intérêts prélevés deux fois

La Gécamines est la plus grande entreprise d'État au Congo. Les documents que *Le Soir* a pu consulter révèlent que la société minière, dirigée par Albert Yuma, a ouvert une ligne de découvert de 30 millions de dollars auprès de la BGFI Bank en date du 15 septembre 2015. La Gécamines a douze mois pour rembourser, à un taux relativement élevé (11,5 %, auquel s'ajoutent diverses commissions et la TVA). Jusque-là, rien de grave. Mais – surprise – les intérêts remboursés par la Gécamines ont en réalité été prélevés deux fois par la banque. Une fois automatiquement, et une seconde fois manuellement. Au total, entre octobre 2015 et

mai 2016, c'est 2,7 millions de dollars qui ont été déduits manuellement par la BGFI, au détriment de la Gécamines. « Le directeur général m'a obligé à débiter doublement ces intérêts. Je lui ai fait comprendre le caractère irrégulier de l'opération et j'ai été menacé », témoigne Jean-Jacques Lumumba, désormais ex-employé de BGFI Bank. Albert Yuma conteste. À ses yeux, le taux d'intérêt demandé par BGFI (11,5 %) n'est pas excessif. Quant à la somme de 2,7 millions de dollars d'intérêt qui auraient été comptés deux fois, monsieur Yuma est formel. « Il s'agit d'une erreur, d'origine informatique (on parle pourtant de retraits manuels, NDLR), qui a été relevée à temps. La BGFI a rectifié et remboursé sans problème. »

C.B. ET X.C.

3